

**Procès Verbal**  
**Assemblée Générale Constitutive du GIERAF**  
**Lomé – 16 février 2009**

Le Lundi 16 février 2009, s'est tenue, à l'hôtel « IBIS » de Lomé, l'Assemblée Générale Constitutive du **GIERAF** (Groupe Interafricain d'Etude, de Recherche et d'Application sur la Fertilité).

Etaient présents : 59 participants ( voir liste de présence jointe).  
L'Assemblée Générale a démarré à 18 heures avec la désignation du bureau de séance composé de :

- 1 Président : Pr NGUMA MONGANZA Aloïs, Gynécologue obstétricien, RDC
- 1 Vice Président : Pr BOUKARI Bouraïma Sopho, Médecin Biologiste, Gynécologue, Togo
- 1 Secrétaire rapporteur : Dr CACOU Marie-Chantal, psychologue, Côte d'Ivoire .

L'ordre du jour adopté était le suivant :

1. Analyse des statuts et du règlement intérieur

2. Adoption des statuts et du règlement intérieur
3. Election des responsables de l'association

Les travaux ont démarré sous la direction du Pr N'GUMA.

## **ANALYSE DES STATUTS**

Les membres de l'Assemblée ont examiné, article par article, le projet des statuts projeté sous forme de diapositives. Ils ont procédé aux corrections et aux enrichissements complémentaires de certains articles. Après discussions et vote par l'assemblée, ces articles ont été progressivement validés. Les amendements ont particulièrement visé à :

- Mieux affirmer le caractère scientifique du GIERAF ;
- Intégrer la notion de membre fondateur ;
- Préciser les qualifications des membres actifs ;
- Fixer une périodicité adaptée pour les Assemblées Générales ;
- Trouver un mode de localisation du Président et du Trésorier Général qui leur permette de fonctionner de façon efficace vu le caractère international de l'Association ;
- Prévoir le poste de commissaire aux comptes
- Déterminer les éléments à intégrer au Règlement Intérieur.

Le siège de l'Association a été fixé à Lomé.

La question de la relation entre le GIERAF et la SAGO (Société Africaine de Gynécologie-Obstétrique) a été largement discutée. Il a été arrêté de procéder, dans un premier temps, à la création du GIERAF dans son projet initial et de concevoir, par la suite, le type de collaboration à retenir avec la SAGO.

Une commission composée du Pr. CISSE Cheikh Tidiane, Dr GWET-BELL Ernestine et Dr MAIGA Bouraïma, a été chargée de consigner sur place les modifications retenues au cours des discussions.

Pour le règlement intérieur, en l'absence de projet préexistant, le Pr CISSE Cheikh Tidiane a présenté une proposition qu'il a rédigée.

### **ADOPTION DES STATUTS ET DU REGLEMENT INTERIEUR**

A la fin de l'examen du projet des statuts, celui-ci a été soumis au vote pour approbation. Les statuts ont été adoptés à l'unanimité par les membres de l'Assemblée Générale.

Concernant le Règlement Intérieur, il a été décidé que l'Association fonctionnerait de façon provisoire à partir du projet rédigé par le Pr CISSE (Voir en annexes) . L'Assemblée générale a décidé de confier au Bureau Exécutif du GIERAF qui serait mis en place, la tâche de finaliser un projet de Règlement Intérieur qui sera discuté et adopté au cours de la prochaine rencontre du GIERAF.

### **ELECTION DU BE ET DU CC**

L'Assemblée a ensuite procédé à l'élection des membres du Bureau Exécutif et du Commissariat aux Comptes.

Un consensus s'est dégagé autour des candidatures et, à l'issue du scrutin par acclamations, les postes ont été pourvus de la manière ci-dessous.

#### **Bureau Exécutif**

**Président :**

- Dr FIADJOE Moïse, Gynécologue obstétricien, Togo

Vice Présidents :

- Afrique de l'Ouest : Pr CISSE Cheickh Tidiane, Gynécologue obstétricien , Sénégal
- Afrique Centrale : Dr GWET-BELL Ernestine, Gynécologue obstétricien, Cameroun

Secrétaire Général :

- Dr KADIO-MOROKRO BROU Myriam, Médecin biologiste, Côte d'Ivoire

Trésorier général :

- Dr LATOUNDJI Mohamed Chakirou, Gynécologue obstétricien, Bénin

Conseillers :

- Dr DIAKITE Djédi Kaba, Gynécologue obstétricien, Mali
- Pr MBOLOKO ESIMO Justin, Gynécologue obstétricien, République Démocratique du Congo

Commissariat aux compte

- Dr MAIGA Bouraïma, Gynécologue obstétricien, Mali
- Dr MATETE MOUNOI Julien Ignace, Gynécologue obstétricien, Congo Brazzaville

Après présentation officielle et installation des membres du Bureau Exécutif et du Commissariat aux Comptes, le Bureau de séance a cédé la place au Bureau élu qui a été acclamé par l'Assemblée. Le nouveau président du GIERAF, le Dr Moïse FIADJOE a prononcé sa première allocution dans laquelle il a remercié les membres de l'Assemblée générale pour la confiance placée en lui. Il a ensuite prôné la concorde et promis, avec son bureau, d'œuvrer pour le développement et la réussite des objectifs du GIERAF. Il a demandé aux membres de

proposer, pour le lendemain, des noms pour les responsables des antennes régionales.

L'Assemblée Générale Constitutive s'est terminée à 21h15.

Fait à Lomé le 17 février 2009

Le Président du Bureau de séance : Pr NGUMA MONGANZA Aloïs



Le Vice Président du Bureau de séance : Pr BOUKARI Bouraïma Sopho



Le Secrétaire Rapporteur : Dr CACOU Marie-Chantal

